



UCL
Programme
d'études
2024 - 2025

Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable

Table des matières

Introduction

MINDD - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Notre planète fait face à des défis économiques, sociaux et environnementaux majeurs. Nos modèles de développement ne peuvent plus faire l'impasse sur les contraintes environnementales qui s'imposent avec acuité. C'est en 1987 que le développement durable a été défini comme répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il est aujourd'hui souvent fait référence aux quatre piliers du développement durable : écologique, social, économique et gouvernance. Ces dimensions sont à prendre en compte par l'ensemble des acteurs sociaux: pouvoirs publics, entreprises, citoyens.

Au fil des décennies, le concept de développement durable a évolué dans des directions diverses et parfois contradictoires. Aujourd'hui, ce terme peut aussi bien désigner la "croissance verte" (confiance dans la capacité de répondre au défi écologique par le progrès technique et dissociation des questions environnementales par rapport aux questions sociales et éthiques) que la construction progressive d'un "nouveau paradigme de développement" qui remettrait radicalement en cause les fondements de notre modèle actuel : bien plus qu'un saut technologique, la transition écologique et sociale requerrait une modification substantielle de nos modes de vie.

La mineure en « enjeux de la transition et du développement durable » vous offre :

- une approche transversale de la question de société du développement durable,
- une réflexion critique sur le développement durable à travers une approche interdisciplinaire et en confrontant différents points de vue,
- l'opportunité de développer une nouvelle posture vis-à-vis des disciplines, être plus qu'un apprenant en devenant un acteur qui mobilise différentes disciplines et les fait dialoguer pour construire un nouveau regard réflexif/de nouvelles solutions sur cette question de société qu'est le développement durable.
- une approche active et interactive de cette question de société où il vous sera demandé de prendre position en regard des apports de différentes disciplines et d'en débattre, et cela dans une perspective de démarche citoyenne.

MINDD - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Confronté à la question de société sur les "enjeux de la transition et le développement durable ", construire et développer une réflexion selon une approche interdisciplinaire mobilisant, intégrant et faisant dialoguer différentes disciplines et points de vue, dans une perspective de démarche responsable et citoyenne, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant-e qui choisit la mineure "enjeu de société" en enjeux de la transition et du développement durable.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1.

Acquérir et démontrer une compréhension d'un socle de connaissances et d'outils de base en matière de réflexion sur les questions liées au développement durable afin d'en saisir leurs spécificités, leur rigueur et ce dans la perspective d'une approche interdisciplinaire;

2.

Approcher, questionner et discuter des enjeux liés au développement durable en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations;

3.

Confronté aux enjeux de société du développement durable, élaborer une réflexion personnelle selon une approche interdisciplinaire mobilisant, intégrant et faisant dialoguer différentes disciplines (chacune étant nourrie de sa propre rigueur) et points de vue; et ce dans une perspective de démarche responsable et citoyenne ;

4.

Face aux enjeux de société du développement durable, développer, débattre et discuter de sa réflexion personnelle, la faire évoluer; et ce dans une perspective de démarche responsable et citoyenne.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

o Cours au choix

⊗ LSPED1213	Enjeux contemporains du développement : une approche comparative	Joseph Amougou (supplée Benjamin Chemouni) Benjamin Chemouni	FC [q2] [30h] [5 Crédits]		X
⊗ LECGE1216	Croissance et développement	Mélanie Lefèvre (supplée David De la Croix)	FC [q1] [30h] [5 Crédits]		X
⊗ LESPO1321	Economic, Political and Social Ethics	Pierre André	EN [q2] [30h] [5 Crédits]		X
⊗ LSPED1221	Interactions entre population, environnement et développement	Martin Colla (supplée Bruno Masquelier) Bruno Masquelier	FC [q2] [30h] [5 Crédits]		X
⊗ LBIO1117	Ecologie I	Renate Wesselingh	PE [q2] [30h+10h] [5 Crédits]		X

⊗ Economie politique

Un cours d'économie politique est un préalable recommandé. Si l'étudiant n'a pas réussi ce cours dans sa formation universitaire antérieure, il lui est recommandé de l'ajouter au 2eme bloc annuel de son bachelier. Ce cours comptera comme cours au choix de la mineure. Un contact peut être pris avec le responsable du programme.

⊗ LECGE1115	Economie politique	Rigas Oikonomou Gonzague Vannoorenberghe	PE [q1] [45h+15h] [5 Crédits]		X
⊗ LCOPS1115	Economie politique	Tanguy Isaac Arastou Khatibi	PE [q1] [45h+15h] [5 Crédits]		X
⊗ LBIR1362	Economie des ressources naturelles et de l'environnement	Frédéric Gaspart	PE [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits]		X
⊗ LSST1001	IngénieuxSud	Stéphanie Merle Jean-Pierre Raskin	PE [q1+q2] [15h+45h] [5 Crédits]		X
⊗ LFILO1310	Philosophie de la nature	Alexandre Guay	FC [q1] [30h] [5 Crédits]		X
⊗ LGEO1111	Planète Terre et société : perspectives de la géographie	Marie Scouart (supplée Eric Lambin)	PE [q2] [30h+15h] [5 Crédits]		X
⊗ LSPED1214	Enjeux et défis démographiques du 21ème siècle	Philippe Bocquier Christine Schnor	FC [q1] [30h] [5 Crédits]		X

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MINDD - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

> [Bachelier en sciences informatiques](#) [*prog-2024-sinf1ba*]

une participation de l'étudiant-e tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiant-es peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours sur ADE

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée du deuxième bloc annuel, l'étudiant établit son horaire de deuxième et de troisième bloc annuel en tenant compte des horaires de la mineure.

S'il y a conflit d'horaires, plusieurs solutions sont possibles :

Reporter des cours :

En cas de conflit en deuxième bloc annuel (cours de la majeure/ et cours de la mineure), l'étudiant peut reporter un des deux cours au bloc annuel suivant, en tenant compte des séquences de cours (prérequis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure.

Anticiper des cours :

En cas de conflit en troisième bloc annuel (cours de la majeure/ et cours de la mineure), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure.

En cas de report ou d'anticipation de cours, l'étudiant qui désire rééquilibrer son bloc annuel, peut demander à basculer les cours d'un bloc annuel à l'autre.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de la mineure à chaque bloc annuel. Il est cependant souhaitable que l'étudiant équilibre son programme des deux blocs annuels de manière optimale de façon à acquérir, en troisième bloc annuel, 30 crédits de mineure et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports et anticipations de cours. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux blocs annuels.

Assumer le conflit d'horaires :

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Les informations sur les dispositifs pédagogiques, si ceux-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé.

Il est recommandé d'informer l'enseignant quand l'étudiant ne peut assister au cours en raison du conflit.

Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit d'horaires :

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé. L'étudiant doit demander l'accord au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

Personnes de contact :

Conseillère aux études : Géraldine Carette

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les prérequis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de la mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

L'étudiant consultera l'évolution de sa demande sur son bureau virtuel.

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé.

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

La grille des horaires est consultable au moment de l'inscription aux examens.

Les examens des cours des mineures se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.